



Semaine du 10 au 17 mars 2024
Paroisse Notre-Dame de l'Assomption de BOUGIVAL

1, Rue de la croix aux vents 78380 BOUGIVAL

e-mail : eglisebougival@free.fr tél : 01.39.69.01.50 ou 06.70.35.10.56
site et informations de la paroisse www.paroissebougival.fr

Joie et Carême : deux antagonismes ?

Nous connaissons cet adage : « un saint triste est un triste saint » !

Si le Carême est un temps de sanctification, c'est donc un temps de joie... certes pas à la manière du monde, mais à la manière de Celui qui sachant que tout ce qu'il vit de conversion avec la grâce réjouit « Celui que son cœur aime » est donc heureux !

« La joie est un bien qui appartient au chrétien. Elle ne disparaît que devant l'offense à Dieu : car le péché vient de l'égoïsme, et l'égoïsme engendre la tristesse et, même alors, cette joie demeure enfouie sous les braises de l'âme, car nous savons que Dieu et sa Mère n'oublent jamais les hommes. Si nous nous repentons, si jaillit de notre cœur un acte de douleur, si nous nous purifions par le saint sacrement de la Pénitence, Dieu s'avance à notre rencontre et nous pardonne. Alors, il n'y a plus de tristesse ». (St Josemaria)

Voilà pourquoi, avec ce Dimanche dit « de la joie », la liturgie nous invite plus que jamais à nous tourner vers le Seigneur dans une vraie démarche de conversion et de repentir.

La moitié du temps du Carême est déjà derrière nous ! Plus de temps à perdre ! La joie pascale en dépend et nous attend...

Je vous souhaite une joyeuse 4^{ème} semaine de Carême...



Réjouis-toi, Jérusalem ! et faites assemblée, vous tous qui l'aimez : réjouissez-vous avec allégresse, vous qui avez été dans la tristesse : vous pouvez bondir de joie

P. BONNET+, curé.

INFOS DIVERSES

- **Mardi 12/03 : catéchisme des 6^e à 17h30**
- **Mercredi 13/03 : Catéchisme des CE2, CM1 (confessions), CM2 de 10h30 à 11h30**
- **Adoration continue du Saint Sacrement** du mercredi 13/03 à 9h00 à jeudi 14/03 à 18h00
- **Vendredi 15/03 : Réunion de Préparation au Baptême** à 20h30 à la Maison paroissiale [1, rue de la Croix aux Vents]
- **Vendredi 15/03 : Chemin de Croix à 15h.** (possibilité de se confesser ensuite jusqu'à 16h)
- **Samedi 16/03 : Catéchisme des CE2, CM1 (confessions), CM2 de 11h00 à 12h00**

Secrétariat :

Lundi, Mardi, jeudi et Vendredi : 9h30-11h30

Confessions :

→ Une ½ h avant messes de semaine ou sur rdv.

Pour être au courant d'informations comme des changements d'horaire, des appels pour tel ou tel besoin urgent, etc. n'hésitez pas à vous inscrire sur le listing prévu pour cela au secrétariat...

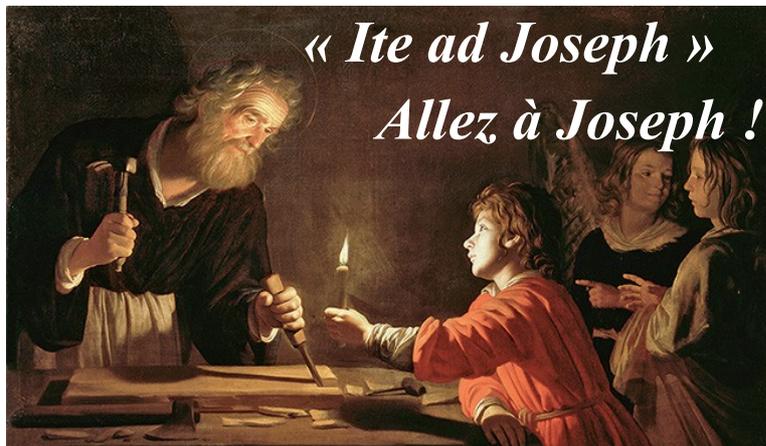
Lundi 11/03	09h00	De la Férie	Messe pr une Intention particulière
Mardi 12/03	09h00	De la Férie	Messe pr Jean-Marc et Jeanine DUMOULIN
Mercredi 13/03	18h30	De la Férie	Messe pr Adman ALVES TEIXEIRA PINTO
Jeudi 14/03	18h30	Ste Mathilde	Messe pr Paul PITAVY
Vendredi 15/03	09h00	Ste Louise de Marillac	Messe pr Bernadette REBIERE
Samedi 16/03	09h00	De la Férie	Messe pr une Intention particulière
Dimanche 17/03	09h30	5 ^{ème} Dimanche de Carême	Messe Pro Populo (défunts de la paroisse)
	11h00	'	Messe pr Sylvie HAVARD

2024 - ACTIONS DE CAREME POUR LA PAROISSE - 2024

PRIERE : Tous les vendredis à 15h : **Chemin de croix** médité.

AUMÔNE : L'action de Carême paroissiale est cette année l'aide au Carmel d'Alep en Syrie.

JEÛNE : Vendredis 22/03 : **dîner de Carême partagé** (bol de soupe, pomme) à la maison paroissiale précédé de la messe à 19h30 et suivi de l'Office de Complies. (S'inscrire auprès de Mme Roblin par mail (AgatheLetellier@hotmail.com) pour faciliter l'organisation). *L'offrande découlant de ce repas frugal sera versée à l'action de Carême paroissial.*



Saint Josémaria et le « Ite ad Joseph »



« En 1934, si mes souvenirs sont bons, nous avons démarré notre première résidence d'étudiants [...] Nous avions besoin d'avoir le Seigneur parmi nous, au tabernacle. C'est facile de nos jours, mais alors, installer un tabernacle n'était pas une tâche aisée [...] Je me suis mis à demander à saint Joseph de nous procurer notre premier tabernacle, et les enfants qui m'entouraient alors firent de même. Dès que j'avais vingt-cinq pesetas, quantité raisonnable à l'époque, elles filaient dans du plus péremptoire. Je réussis alors à ce que des petites sœurs que j'aime beaucoup, me prêtent un tabernacle. Je me suis procuré des ornements ailleurs et finalement, notre bon évêque de Madrid nous a accordé l'autorisation d'avoir le Saint Sacrement chez nous. Alors, pour montrer ma reconnaissance, j'ai fait accrocher une petite chaîne à la clé du tabernacle, avec une médaille de saint Joseph, gravée au verso avec Ite ad Joseph. Aussi, saint Joseph est-il vraiment notre Père et Seigneur puisqu'il nous a fourni le pain, le pain eucharistique, comme un bon père de famille. »

Cet usage est repris pour tous les tabernacles des Centres spirituels de l'Opus Dei.

Parmi les gestes de dévotion à saint Joseph, il y en a celle qui se plaît à comparer le saint Patriarche, l'époux de Marie, à Joseph, le fils de Jacob, lequel fournit le pain aux habitants d'Égypte et aux enfants d'Israël.

Ainsi lit-on dans le livre de la Genèse : *La famine sévissait partout, mais dans tout le pays d'Égypte il y avait du pain. Puis, tout le pays d'Égypte souffrit, lui aussi, de la faim, et le peuple, à grands cris, réclama du pain à Pharaon. Mais Pharaon dit à tous les Égyptiens : « Allez trouver Joseph, et faites ce qu'il vous dira. » La famine s'étendait à tout le pays. Alors Joseph ouvrit toutes les réserves et vendit du blé aux Égyptiens, tandis que la famine s'aggravait encore dans le pays. De partout on vint en Égypte pour acheter du blé à Joseph, car la famine s'aggravait partout.* » (Gn. 41)

Il fallait « aller à Joseph », se présenter devant lui et lui demander ce dont on avait besoin.

Le Pape Léon XIII dit à ce sujet que c'est une croyance partagée par nombre de Pères de l'Église et confirmée par la sainte liturgie, que Joseph, fils de Jacob vendu par ses frères, est une figure de saint Joseph. « *L'un fit réussir et prospérer les intérêts privés de son maître, et bientôt rendit d'admirables services à l'ensemble du royaume ; l'autre, destiné à être le gardien du christianisme, doit être regardé comme le Patron et le Défenseur de l'Église, qui est en toute vérité la maison du seigneur et le royaume de Dieu sur terre.* »

Saint Bernard affirmait déjà en son temps : « *Le premier Joseph fit des provisions de blé pour lui et pour tout le peuple, le second reçut la garde, pour lui et le monde entier, du pain vivant venu du Ciel.* » Saint Joseph, fournisseur du pain de la Sainte Famille, est ainsi invoqué dans la piété eucharistique afin de lui demander d'exercer sa paternelle attention sur nos âmes affamées du « Pain de vie ». (Cf. L'expérience spirituelle de St Josémaria dans l'encadré ci-joint.)

Le Fondateur des Cisterciens disait aussi que saint Joseph est *le fidèle et prudent serviteur* dont parle Notre Seigneur à ses apôtres (Mt 24, 21). « *Quel est, pensez-vous, le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur ses gens, pour leur distribuer leur nourriture en temps convenable ?* » Notre Seigneur ne parle pas ici directement de saint Joseph ; Il parle de tout serviteur de Dieu ; mais cela convient au plus haut point à son père nourricier. *Heureux ce serviteur, si son maître, à son arrivée, le trouve agissant ainsi ! En vérité, je vous le dis, il l'établira sur tous ses biens* (Mt 24, 47).

Allons donc à Joseph ! Avons-nous besoin d'un secours temporel ? Allons à lui ! Avons-nous besoin d'un secours spirituel ? Allons encore à lui ! Sainte Thérèse d'Avila enseignait : « *Je n'ai pas connu une seule personne, ayant pour lui une dévotion vraie et l'honorant d'un culte particulier, que je ne l'aie vue plus avancée dans la vertu. Il fait progresser d'une manière admirable les âmes qui se recommandent à lui. (...) Que celui qui n'aura pas de maître pour lui enseigner l'oraison prenne ce glorieux saint pour guide, et il ne risquera point de s'égarer.* »

Dom Maréchaux, moine bénédictin (1849 - 1927) au monastère Notre-Dame de la Sainte-Espérance de Mesnil-Saint-Loup (Aube) et Abbé du monastère de Sainte-Françoise-Romaine à Rome (Italie) a écrit : « *Jésus répète à tous les malheureux de la terre, du haut de son trône éternel, la parole que le pharaon d'Égypte disait à tous ceux qui lui demandaient du pain : Allez à Joseph ! (...) Le nouveau Joseph tient à sa disposition les greniers de l'abondance divine ; il donne à tous ceux qui l'invoquent, de loin comme de près, secours matériels, allègement dans les peines, consolation d'en-haut, grâces de lumière et de réconfort. Qu'elle n'est pas la clientèle de saint Joseph !* »

POUR CEUX QUI NE VONT PAS A LA SACRISTIE...

Dans la sacristie de notre église se trouve un tableau dit « de la Sainte Face »... De quoi s'agit-il ?

Au carmel de Tours une carmélite, Sœur Marie de Saint-Pierre et de la sainte famille, eu des révélations du Christ invitant les fidèles à vénérer sa sainte Face : « *Ceux qui contempleront mon visage blessé sur la terre, un jour contempleront la gloire et la majesté avec laquelle il est entouré dans le ciel* ». Jésus demanda ainsi de « réparer les outrages et d'essuyer la boue de sa Sainte Face », outrages commis par les blasphémateurs contre Dieu et l'Église, en particulier par le travail le Dimanche.

Le 8 août 1843 le Pape Grégoire XVI promulgua un bref pontifical pour l'érection d'une confrérie sous le patronage de saint Louis (saint patron de notre diocèse !) pour la réparation du blasphème contre le Saint Nom de Dieu.

Le 26 août, Léon Papin-Dupont, surnommé le « saint homme de Tours », plaça dans son salon une image de la Sainte-Face, offerte par les carmélites, devant laquelle une lampe à huile brûle en permanence. De nombreux miracles se produisent par l'application de cette huile sur des malades. L'image est reproduite à des milliers d'exemplaires et diffusée partout et c'est l'une d'elle qui est à la sacristie.

M. Dupont lança alors « l'archiconfrérie de la Sainte-Face », érigée canoniquement en 1885 par le Pape Léon XIII. Dès le 19 mars suivant, les Guérin (le frère et la belle-sœur de sainte Zélie Martin) s'inscrivent à l'archiconfrérie ; et le 26 avril 1885, saint Louis Martin, Marie, la servante de Dieu Léonie, Céline et sainte Thérèse accomplirent la même démarche. Thérèse avait alors 12 ans.

C'est une des raisons du choix de nom de religieuse « de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face ».

Aux archives du Carmel on trouve cette note de Sœur Marie de la Trinité : « *Notre Saint petite Thérèse avez déjà une grande dévotion à la Sainte face quand elle lut la vie de la Sœur Saint-Pierre du Carmel de Tours. Cette lecture lui rendait très sympathique la servante de Dieu Sœur Saint-Pierre et elle l'invoquait avec confiance. Elle portait sur elle une relique de ses cheveux et dans son Évangile sa photo collée sur un signet, au bas de laquelle était écrit : « Que j'expire altérée de la soif de voir la Face de mon Dieu ! » (...) Elle croyait à ses révélations, principalement aux promesses de notre Seigneur à tous ceux qui auraient dévotion à sa Face adorable* »

Le 12 août 1895, Thérèse offrit à l'une de ses novices **un poème** qui déploie toute une méditation sur la Sainte Face : « *Mon Ciel ici-bas !* » qui commence ainsi : *1. Jésus, ton ineffable image / Est l'astre qui guide mes pas / Ah ! tu le sais, ton doux Visage / Est pour moi le Ciel ici-bas. / Mon amour découvre les charmes / De ta Face embellie de pleurs / Je souris à travers mes larmes / Quand je contemple tes douleurs...*

Quelques semaines avant sa mort, elle confiait : « *Ces paroles d'Isaïe : « Qui a cru à votre parole... Il est sans éclat, sans beauté...etc. »*

ont fait tout le fond de ma dévotion à la Sainte Face ou, pour mieux dire, le fond de toute ma piété. » (5 août 1897)

Cette dévotion envers la sainte Face a reçu une confirmation inattendue avec les premières **photos du Saint-Suaire** réalisées en 1898, quelques mois après la mort de sainte Thérèse.

→ Sainte Thérèse nous convie à contempler le Visage de Dieu miséricordieux pour répondre à son amour dans un esprit de réparation et d'oblation.

On trouve au dos d'un tableau de la sainte Face réalisé en 1905 par Céline (Sœur Geneviève) qui a pris pour modèle la photo du St Suaire réalisée par Secondo Pia, cette prière faite par Sainte Thérèse qui est une prière indulgenciée par Léon XIII. « **Ô Face adorable de Jésus, seule Beauté qui ravit mon cœur, daigne imprimer en moi Ta divine Ressemblance, afin que Tu ne puisses regarder l'âme de Ta petite épouse sans Te contempler Toi-même. Ô mon Bien-Aimé, pour ton Amour, j'accepte de ne pas voir ici-bas la douceur de Ton regard, de ne pas sentir l'inexprimable baiser de Ta bouche, mais je Te supplie de m'embraser de ton**

Amour, afin qu'il me consume rapidement et fasse bientôt paraître devant Toi : Thérèse de la Sainte Face. Ainsi soit-il. »

→ Notre Seigneur et Notre Dame ont renouvelé cette invitation à vénérer la Sainte Face en apparaissant à Maria Pierina née le 11 Septembre 1890 à Milan (7 ans avant le décès de Thérèse), béatifiée par Benoit XVI le 29 mai 2010

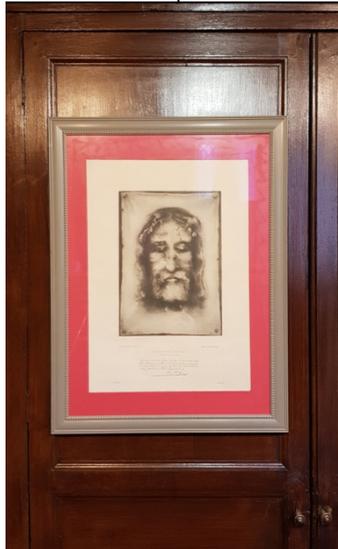
A l'âge de douze ans, celle qui devait devenir **Mère Maria Pierina De Micheli**, pressentit la relation particulière qu'elle aurait avec le Visage du Christ, qu'elle embrassa alors sur un crucifix. En effet pendant l'office du Vendredi Saint 1902, à l'église saint Pierre in Sala, avant de se baisser pour embrasser la croix, elle entend une voix lui dire : 'personne ne me donnera un baiser d'amour sur la face pour réparer le baiser de Judas ?'. En attendant son tour, elle dit à Jésus : 'C'est moi qui vais te le donner le baiser d'amour, Jésus ! Aie patience !...'

Le Vendredi saint 1915, alors qu'elle prie à la chapelle, elle entendra à nouveau une voix qui lui dit 'embrasse-moi' !

A 23 ans, elle entra chez les « Filles de l'Immaculée Conception » et fit sa profession religieuse le 16 mai 1916.

Le Christ, lui dit le 1^{er} vendredi de Carême 1936 : « *Je veux que ma Face, qui reflète les peines intimes de mon âme, la douleur et l'amour de mon Cœur, soit davantage honorée ; qui me contemple me console* ».

Et le Mardi de la passion : « *Toutes les fois que l'on contempera ma Face, je répandrai l'amour dans les cœurs, et, par cette contemplation, on obtiendra le salut de beaucoup d'âmes... En contemplant mon Visage, les âmes participeront à mes souffrances et sentiront le besoin d'aimer et de réparer* ».



LE CAREME : TEMPS PRIVILEGIE POUR LES ŒUVRES DE MISERICORDE.

Parmi ces œuvres de miséricorde, il y a celle **d'ensevelir les morts**. Vous avez sans doute constaté en lisant les dernières feuilles de semaine, que le nombre d'obsèques est en ce moment assez conséquent et vous avez sans doute appris que certains paroissiens ont été endeuillés d'un proche ces derniers temps.

Notre paroisse n'a pas de « charitons¹ » ou « d'équipe d'accompagnement de familles en deuil ». Cependant, outre – à minima - de prier pour les défunts dont les noms sont inscrits dans la feuille, ce serait une bonne chose que de prendre comme résolution de participer de temps en temps aux célébrations d'obsèques qui ont lieu dans la paroisse, même si la personne ne vous est pas connue ou n'est pas de votre famille au sens généalogique du terme.

Le catéchisme de l'Église catholique affirme que « *Les funérailles chrétiennes sont une célébration liturgique de l'Église. Par celle-ci, le ministère de l'Église a en vue dans ce cas aussi bien d'exprimer la communion efficace avec le défunt que d'y faire participer la communauté rassemblée pour les obsèques et de lui annoncer la vie éternelle.* » Toute personne enterrée est donc de fait « de notre famille » qui est l'Église !

Et le code de Droit Canonique rappelle que « *par les funérailles ecclésiastiques l'Église procure aux défunts le secours spirituel et honore leurs corps en même temps qu'elle apporte aux vivants le réconfort de l'espérance* ».

Très souvent, le célébrant se trouve en présence d'une assemblée muette qui ne sait pas même répondre à la salutation liturgique « Le Seigneur soit avec vous » ou prier le « Notre Père ».

Cela peut s'expliquer par la chute de la pratique dominicale comme par un certain respect humain qui fait que l'on n'ose pas se distinguer en répondant... la présence de pratiquant serait non seulement significative du fait que les paroissiens ont un généreux souci du salut des âmes qui ne se limite pas « aux leurs » mais aussi un soutien pour les « hésitants » et le célébrant !

L'absence de « représentants » de l'Église « pratiquante » à la plupart des enterrements n'est donc pas sans poser d'interrogation sur le sens de l'Église.

Je ne saurais donc que vous encourager, si votre emploi du temps vous permet cette œuvre de miséricorde, de ne pas y manquer.

Je pense en particulier au créneau horaire d'Adoration qui ne peut être assuré en même temps que la célébration d'obsèques et qui donc offre « sur un plateau » cette opportunité, le temps étant de toute façon programmé dans l'agenda pour être « passé à l'église ».

Soyez assurés de ma reconnaissance pour votre accueil de cet appel !

Chantons et vivons en acte la Miséricorde du Seigneur !



« Cette œuvre de miséricorde corporelle n'est pas éloignée de notre existence quotidienne. Et cela nous fait penser à ce qui a lieu le **Vendredi Saint**, quand la Vierge Marie, avec Jean et d'autres femmes, se tenaient auprès de la croix de Jésus. Après sa mort, vint Joseph d'Arimathe, un homme riche, membre du Sanhédrin mais devenu disciple de Jésus, et il offrit pour lui son nouveau tombeau, creusé dans la roche. Il alla personnellement voir Pilate et demanda le corps de Jésus ; une véritable œuvre de miséricorde faite avec un grand courage (cf. Mr 27, 57-60)!

Pour les chrétiens, la sépulture est un acte de piété, mais également un acte de grande foi. Nous déposons dans la tombe le corps de nos proches, dans l'espoir de leur résurrection (cf. 1 Co 15, 1-34). C'est un rite qui demeure très fort et présent dans notre peuple, et qui trouve des échos particuliers en ce mois de novembre consacré notamment au souvenir et à la prière pour les défunts.

Prier pour les morts est, avant tout, un signe de reconnaissance pour le témoignage qu'ils nous ont laissé et le bien qu'il ont fait. C'est une action de grâce au Seigneur pour nous les avoir donnés et pour leur amour et leur amitié. L'Église prie pour les défunts de façon particulière au cours de la Messe. Le prêtre dit : « *Souviens-toi de tes serviteurs qui nous ont précédés, marqués du signe de la foi, et qui dorment dans la paix. Pour eux et pour tous ceux qui reposent dans le Christ, nous implorons ta bonté : qu'ils entrent dans la joie, la paix et la lumière* » (canon romain). Un souvenir simple, concret, chargé de signification, parce qu'il confie nos proches à la miséricorde de Dieu. Prions avec espérance chrétienne pour qu'ils soient avec Lui au paradis, dans l'attente de nous retrouver ensemble dans ce mystère d'amour que nous ne comprenons pas, mais que nous savons être vrai parce qu'il est une promesse que Jésus a faite. Nous ressusciterons tous et nous demeurerons tous pour toujours avec Jésus, avec Lui. (Pape François. Audience du mercredi 30/11/2016)

¹ Confrérie de charité assez présente encore en Normandie constituée de paroissiens catholiques qui assurent bénévolement les inhumations, accompagnent et soutiennent les familles en deuil et participent aux offices religieux en assistant le célébrant.